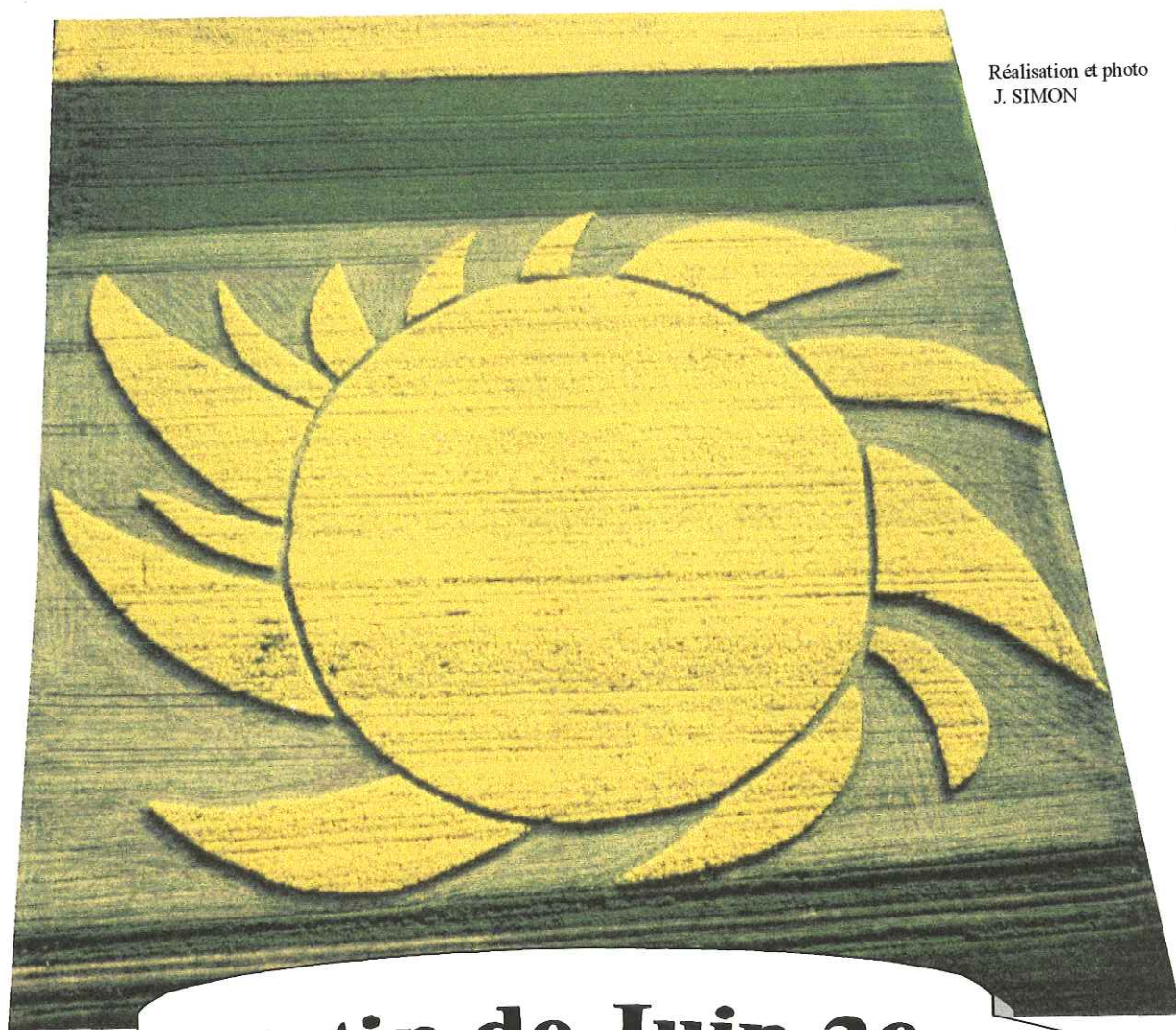


# TURNY

## Notre commune



Réalisation et photo  
J. SIMON

**Bulletin de Juin 2001**

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 3
État-civil	p. 3
Échos de la fête patronale	p. 4 et 5
Commémorations	p. 6
La bibliothèque de Turny	p. 6
Compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2001	p. 7 à 12
Information sur l'Euro	p. 12 ,
La vie de nos associations	p. 13 et 14
Filien	p. 14
Kermesse de nos écoles	p. 15
Turny à la recherche de son passé	p. 16

## DATES À RETENIR

Samedi 23 juin: Kermesse des écoles

Lundi 25 juin à 14h: après-midi formation à l'Euro ouverte à tous (petite salle des fêtes)

Samedi 30 juin à 10h: réunion Tennis (salle du conseil)

Jeudi 5 juillet: passage du bibliobus

Samedi 14 juillet: fête nationale( le programme des festivités sera distribué ultérieurement)

Dimanche 12 août: 8ème manche du championnat de l'Yonne UFOLEP de moto-cross (La Pincette)

Samedi 1er septembre: Rallye promenade autos-motos

### À VOTRE SERVICE

Vous êtes commerçant, artisan, assistante-maternelle...travaillant sur la commune.

En vue de paraître gratuitement dans la rubrique «SERVICES» de nos prochains bulletins, veuillez envoyer vos coordonnées à la commission information, mairie de Turny

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Un concours des maisons fleuries aura lieu cette année.

Il n'y a pas d'inscription préalable.

Un jury passera dans Turny et les hameaux afin de désigner les maisons les plus fleuries.

Un premier passage du jury aura lieu mi juillet et un deuxième passage mi septembre.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici votre bulletin municipal de juin 2001! Dans cette édition, un large emplacement est réservé aux associations communales en particulier, clin d'œil au centenaire de la loi de 1901 sur les associations, l'une des grandes lois fondatrices de la démocratie française.

Synonymes d'engagement, de volonté, d'enthousiasme, de passion, de revendications, d'échanges de projets et très souvent de bénévolat, nos associations sont sans conteste un rouage indispensable au système social français.

Notre pays compte près de 700 000 associations, 20 millions de membres, un budget de plus de 200 milliards de francs et 1,3 million de salariés. La création annuelle d'environ 60 000 associations démontre la vitalité du système associatif. Tous les secteurs de la vie, toutes les catégories sociales et tous les âges sont concernés.

Une reconnaissance toute particulière doit être adressée aux bénévoles, car sans eux, pas de vie associative. Leur action souvent discrète et efficace force le respect.

Turny, notre commune, possède elle aussi son tissu associatif et offre un éventail d'associations dans les domaines de la culture, des loisirs, des services sociaux, de la préservation du patrimoine,...

Le 30 juin, à 10h le tennis club de Turny se réunira salle du conseil. L'occasion pour celles et ceux d'entre vous qui ne connaissent pas encore l'association du tennis de s'informer, et pour tous de s'investir dans la vie associative locale, devenant l'un de ces quelques 4 millions de bénévoles.

Cordialement,

M.C. Hennon

## ÉTAT-CIVIL des mois de Mars, Avril, Mai et Juin 2001

Décès :

M Gérard Pierre TISSIER, le 27 Mars 2001

*Nos plus sincères condoléances aux familles.*

Naissance :

Linwood POULAILLEAU, le 8 Avril 2001

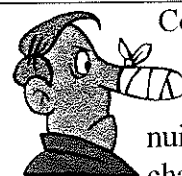
*Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.*

Mariage:

Melle Agnès DELOT et M François DEMIGNY, le 2 Juin 2001

*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.*

*La quête faite au profit de la caisse des écoles a rapporté 500F, merci à tous.*



Comme chaque année, afin d'éviter les nuisances dues aux chaleurs de l'été,

une collecte supplémentaire des ordures ménagères est organisée tous les jeudis :

du jeudi 14 juin  
au

jeudi 13 septembre

*N'oubliez donc pas de sortir vos poubelles le mercredi soir.*

# ÉCHOS DE LA FÊTE PATRONALE

## Le mot de monsieur le Curé

Elles sont belles nos églises !  
C'est l'exclamation de notre Evêque qui parcourt depuis 4 ans notre département pour ses visites pastorales. Cela lui donne l'occasion de visiter dans chaque commune l'église (plus de 500 pour le département) édifiées par nos ancêtres avec art et courage.

Dans le village ou le quartier l'église, avec son clocher, est un point de repère. Certes, c'est la maison des croyants, mais elle est aussi ouverte à tous. Personne ne doit payer pour y entrer. Elle reste affectée au service de tous, aux événements heureux, parfois graves, qui marquent les familles.

L'église doit être un havre de paix.

Vous venez, à l'occasion de la fête patronale, de lui donner un air de propreté. Nous pouvons vous remercier, souhaitant que des bonnes volontés soient toujours là pour entretenir votre église.

Ainsi est-il plus agréable de pénétrer dans une église accueillante, cela provoque l'admiration. Admirer, c'est commencer à prier.

Un jour prochain, nous accueillerons notre évêque qui poursuit ses visites, et alors, devant cette église, vous serez fiers d'entendre :

« Qu'elle est belle l'église de Turny ! »



Coucou !

## Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny

Samedi 19 mai et dimanche 20 mai, à l'occasion de la fête patronale, l'association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny a organisé une exposition de peinture en l'église Saint Mammès. Onze artistes amateurs du village ont eu la gentillesse de présenter leurs œuvres : peintures, sculptures, travail du bois, décors sur meubles et objets. Artistes et visiteurs se sont déclarés enchantés par l'ambiance conviviale qui régnait dans l'église largement ouverte au soleil. Les enfants de la maternelle et du primaire avaient également exposés leurs jolies réalisations. Beaucoup ont été surpris qu'un tel « Patrimoine artistique » existe à Turny et tous, artistes et promeneurs, sont prêts à retenter l'expérience.

Nous organisons le samedi 1er Septembre 2001, comme chaque année, un Rallye promenade Autos-Motos. C'est l'occasion de découvrir la région en s'amusant. Le soir, ceux qui n'ont pu participer au rallye peuvent prendre part au repas en commun. D'autres informations plus précises vous seront diffusées mais retenez la date du 1er Septembre 2001... A bientôt !



«Je vais l'avoir, je vais l'avoir!»

«Même pas mouillée!»



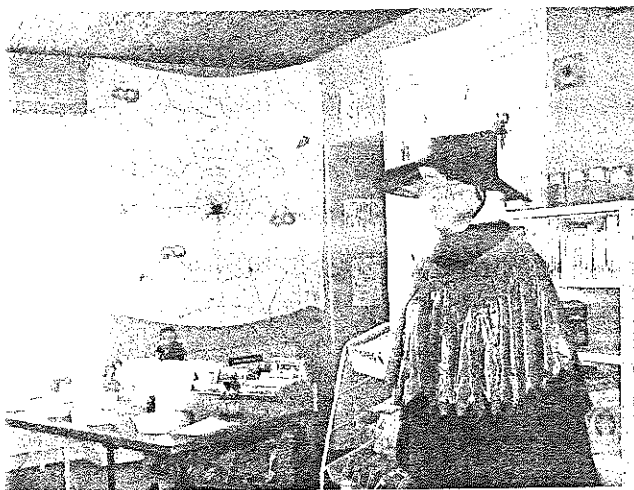
## Une sorcière à Turny

A l'occasion de la fête patronale, parents et enfants ont pu découvrir la vie extraordinaire des sorcières. L'horrible visage de Pélagie, notre sorcière, a fait pleurer quelques enfants et rire d'autres ainsi que bien des adultes.

La responsable de la bibliothèque remercie sincèrement les maîtresses et les enfants pour les travaux qu'ils

ont effectués, le bénévole pour son déguisement de sorcière ainsi que toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de venir voir cette exposition.

A tous, un grand merci !



La sorcière bien aimée

Madame Bouillon

**KARINE**

Animations musicales  
 Apéritifs - Thés dansants  
 Dîners dansants  
 Soirées privées  
 Bals de Sociétés

contact  
**KARINE KAESER**  
 11 Rue Ste Catherine  
 89570 TURNY  
 03 86 25 06 53



**Une soirée de qualité assurée**

## Résultats des concours

### Pétanque

- 1er équipe M. Canard
- 2ème équipe M. Ninino
- 3ème équipe M. Corgeron

### Baby foot

- 1er Mr Vion
- 2ème Georges
- 3ème M. Camus



Des années de métier au baby-foot

Nous félicitons et remercions madame Bouillon pour la qualité de l'exposition qu'elle a présentée avec tout son cœur. Nous sommes sûrs qu'à nouveau elle saura « faire vivre » la bibliothèque par une nouvelle animation et nous vous invitons tous à vous y rendre nombreux tout au long de l'année.

L'équipe de  
 rédaction

## En avant la musique !

La commission des fêtes et de la vie associative, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, remercient vivement l'orchestre Claude Kaeser et ses talentueux chanteurs Karine et Tony pour leur prestation à l'occasion de la fête patronale.

## Et le manège?

Un manège pour enfants était initialement prévu. Malheureusement le forain hospitalisé en urgence a dû annuler sa venue au dernier moment. Nous comprenons la déception des enfants et nous souhaitons meilleure santé à monsieur Gonthier.



Tu tires ou tu pointes?

# Commémorations

Le 29 avril et le 8 mai, nous nous sommes réunis au monument pour nous remémorer combien nos anciens se sont battus pour sauvegarder nos libertés. Il est important de prendre du temps pour se rappeler que des hommes et des femmes ont donné jusqu'à leurs vies pour que nous puissions aujourd'hui vivre en paix.

N'oublions pas combien cette quiétude est fragile et menacée partout dans le monde.

Respecter, par le souvenir, ces hommes et ces femmes, c'est rester vigilant.

## Quête des Bleuets

A l'occasion de la commémoration du 8 Mai, les enfants des écoles ont réuni la somme de 217 F 30 au profit des anciens combattants et victimes de guerre de l'Yonne.

*«et qu'on nous épargne  
à toi et moi si possible  
très longtemps d'avoir  
à choisir un camp»*

J.J. Goldman



une vue partielle de l'assemblée lors de la commémoration du 29 avril

## LA BIBLIOTHÈQUE DE TURNY

La Bibliothèque est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez y trouver un fonds propre à la commune de 2369 livres pour les adultes et 789 livres pour les enfants auxquels il convient de rajouter ceux du bibliobus (environ 300 livres changés tous les 4 mois), sans oublier en permanence 400 CD. Tous les dons de livres sont accueillis avec plaisir.

Pour se rendre compte de l'activité de notre bibliothèque, donnons quelques nombres qui parlent d'eux-mêmes : 115 inscrits plus les 43 enfants des 2 écoles au niveau du prêt des livres, 75 inscrits au niveau des CD, 5089 livres et 874 CD prêtés pour la seule année 2000 !!!

Pendant les congés de Mme Bouillon, notre bibliothécaire, une permanence sera tenue les samedis de 15h à 17h

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 AVRIL 2001

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Marie-Christine HENNON, Maire.

Membres présents : Mmes Marie-Christine HENNON-Gisèle CORGERON-Corinne BOURGOIN-Michèle BEZANCON-Anne-Marie CRUNELLE. MM. Jean-Charles LEFÈVRE-Luc DELOUHANS-Yannic SANTANDREU-Claude HUGOT-Jean-Marc FOUCHER-Stéphane GALLOIS-Jean CHOLLET-Gilles VIAUT-Alain FROMONT-Pascal GUENOT.

Secrétaire de séance : Mme Michèle BEZANCON.

Madame CORGERON fait lecture des comptes-rendus des quatre dernières séances du conseil municipal.

Monsieur Alain FROMONT, secrétaire de la séance du 21/02/2001 déclare que le compte-rendu pour la séance du 21/02/2001 n'a pas été respecté et n'est pas celui qui figure au registre. Concernant la reprise des délibérations des séances du 11/05/1999 et 12/07/1999, il avait porté au compte-rendu : (Le Maire indique aux conseillers le sens de leurs votes lors de ces deux séances. Le vote ne se fait donc pas à main levée mais sous la directive du maire).

Madame le Maire fait état d'une réclamation de Monsieur PLÉE indiquant que le compte-rendu qui a été fait de la séance du 6 mars 2001 n'est pas le sien, il fera un courrier dans ce sens.

## 1° ÉLECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA RÉGION DE SAINT-FLORENTIN (S.I.A.E.P.)

Sont candidats

Titulaires :

- M. Jean-Marc FOUCHER
- M. Alain FROMONT

Suppléant : Mme Marie-Christine HENNON.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Sont élus titulaires :

- M. Jean-Marc FOUCHER..... 13 voix
- M. Alain FROMONT..... 14 voix

(une voix à M.Pascal GUENOT)

Bulletin blanc..... 1.

Est élue suppléante : Mme Marie-Christine HENNON..... 14 voix

## 2° ÉLECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLÉANT AU SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Sont candidats :

Titulaires :

- Mme Anne-Marie CRUNELLE,
- Mme Marie-Christine HENNON;

Suppléant :

- Mme Gisèle CORGERON.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Sont élues Titulaires :

- Mme Anne-Marie CRUNELLE..... 14 voix.
- Mme Marie-Christine HENNON..... 15 voix.

(une voix à M. Gilles VIAUT)

Est élue suppléante : Mme Gisèle CORGERON..... 15 voix.

### **3°- ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANT AU S.I.V.U. DU CRÉANTON**

Sont candidats :

Titulaires :

- M. Claude HUGOT.
- M. Jean-Charles LEFÈVRE.

Suppléant :

- Mme Marie-Christine HENNON.-

Le vote a lieu à bulletin secret.

Sont élus Titulaires :

- M. Claude HUGOT..... 14 voix.
- Bulletin blanc..... 1
- M. Jean-Charles LEFÈVRE..... 15 voix.

Est élue suppléante :

- Mme Marie-Christine HENNON..... 15 voix.

### **4°-ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET DU SUPPLÉANT POUR LE S.I.V.U. DE LA FOURRIÈRE DU SÉNONAIS**

Sont candidats :

Titulaire

- M. Jean CHOLLET

Suppléant :

- Mme Marie-Christine HENNON.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Sont élus :

Titulaire :

- M. Jean.CHOLLET..... 15 voix

Suppléant :

- Mme Marie-Christine HENNON..... 15 voix

### **5°- MISE EN PLACE DES COMMISSIONS :**

- Mme HENNON rappelle que le maire est président de toutes les commissions et que les quatre adjoints en font partie d'office.

1° : COMMISSION DES FINANCES :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- Mme Anne-Marie CRUNELLE
- MM. Stéphane GALLOIS-Gilles VIAUT-Jean CHOLLET

2° : COMMISSION DES BATIMENTS

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- MM. Jean-Charles LEFÈVRE-Yannic SANTANDREU-Gilles VIAUT-Luc DELOUHANS.



3° COMMISSION DU CIMETIERE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.

4° COMMISSION VOIRIE-URBANISME.

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- MM. Stéphane GALLOIS-Jean-Marc FOUCHER-Jean-Charles LEFÈVRE-Claude HUGOT-Luc DELOUHANS-Gilles VIAUT.

5° COMMISSION DU MATÉRIEL :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- MM. Jean-Charles LEFÈVRE-Luc DELOUHANS-Stéphane GALLOIS.

6° COMMISSION BOIS ET CADRE DE VIE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- Mme Michèle BEZANCON.
- MM. Yannic SANTANDREU-Gilles VIAUT-Luc DELOUHANS.

7° COMMISSION VIE SCOLAIRE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- Mme Michèle BEZANCON.
- M. Jean CHOLLET.

8° COMMISSION FETES & VIE ASSOCIATIVE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- M. Jean-Marc FOUCHER.

9° COMMISSION INFORMATION & COMMUNICATION :

- Le Maire.
- Les quatre ADJOINTS.
- Mme Michèle BEZANCON.
- MM. Jean CHOLLET-Stéphane GALLOIS.

10° COMMISSION SECURITE & INCENDIE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- M. Claude HUGOT.

11° COMMISSION DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE :

- Le Maire.
- Les quatre Adjoints.
- Mmes Anne-Marie-CRUNELLE-Michèle BEZANCON.
- M. Jean-Marc FOUCHER.

12° COMMISSION DE LA CAISSE DES ECOLES :

- Le Maire, président.
- Mme Corinne BOURGOIN.
- MM. Jean CHOLLET-Stéphane GALLOIS-Pascal GUENOT.

13° COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- Le Maire, président.
- Mmes Corinne BOURGOIN-Anne-Marie CRUNELLE- Gisèle CORGERON.
- M. Jean CHOLLET.

14° COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

- Le Maire, président
- Les quatre adjoints.
- Mme Anne-Marie CRUNELLE.
- MM. Stéphane GALLOIS-Jean-Marc FOUCHER-Jean-Jacques LEFEVRE-Claude HUGOT-Yannic SANTANDREU-Luc DELOUHANS.

**6° DELEGATIONS AU MAIRE (art. L 2122.22 du C.G.C.T.)**

Mme HENNON fait lecture des 17 délégations et le conseil vote pour chacune à main levée.

« Le Maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

Décision : ..... 7 voix pour.  
6 contre.  
2 abstentions.

2) De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs de droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

3) De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

6) De passer les contrats d'assurance

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

7) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 30 000 F.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice, et experts ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leur demandes ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

15) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le cadre de l'urbanisme ;

Décision : ..... 11 pour- 1 contre - 3 abstentions.

16) D'intenter, au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

#### **7° INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

Le conseil, unanime, décide d'accorder l'indemnité suivante au maire

- soit 31 % de l'indice brut 1015

Le conseil, unanime, décide d'accorder l'indemnité suivante à chacun des quatre adjoints :

- soit 40 % des 17 % de l'indice brut 1015.

Le conseil, unanime, décide d'appliquer les indemnités des Maire et Adjointes à compter de leur entrée en fonction, soit le 25 mars 2001.

#### **8° QUESTIONS DIVERSES :**

M. Jean-Charles LEFÈVRE fait remarquer que le délai de convocation est un peu court pour envisager les questions diverses.

M. Jean-Marc FOUCHER demande qu'un courrier soit adressé à la D.D.E afin que deux nids de poule situés sur le CV n° 11 soient bouchés.

Il aimerait aussi que les employés communaux réalisent au Saudurand un tableau d'affichage correct, avec porte et grillage.

M. Stéphane GALLOIS signale le mauvais état du grillage de l'école maternelle.

M. Jean CHOLLET souhaite une remise en état du matériel informatique de la commune.

Mme HENNON évoque, en vue de la prochaine réunion de la commission matériel, les devis demandés pour des tondeuses et les demandes de subvention s'y rapportant.

M. Jean-Marc FOUCHER propose de refaire le terrain de sport des Maraults, tout en sachant qu'il y a d'autres chose plus urgentes.

Mme Corinne BOURGOIN aborde le sujet des fêtes. La fête communale aura lieu les 19 et 20 mai prochain, des forains sont contactés pour des manèges. L'orchestre Kaiser assurera une animation gratuite le dimanche après-midi.

M. Gilles VIAUT demande si des travaux urgents sont à effectuer sur les bâtiments communaux. Il est prévu, à l'intention des conseillers municipaux, une visite des bâtiments communaux le dimanche 22 avril prochain à 10 h.

M. Alain FROMONT signale des problèmes de moisissures dans la chaufferie de la salle des fêtes.

Mme Gisèle CORGERON signale au conseil des problèmes de conservation au cadastre (en 1995 le préfet avait demandé de changer l'emplacement).

Mme le Maire demande au conseil d'autoriser la publication du Bulletin Municipal et de la nommer Directeur de Publication.

Décision : ..... adopté à l'unanimité.

Mme le Maire suggère au conseil d'émettre un avis favorable sur la manifestation du Moto-Club de Turny le 12/08/2001.

Décision : ..... 15 voix pour, sous réserve du respect des normes de sécurité et de la décharge de la commune de toute responsabilité.

Il sera également demandé au club de nettoyer la voirie après la compétition.

Mme le Maire fait lecture d'un Jugement de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne reçu le 28/03/2001:

«Il est prononcé à l'encontre de M. Didier VATTAIRE l'injonction suivante :

- Preuve du reversement de la somme de 786.44 F. correspondant aux dépenses de réparations du véhicule personnel de M. BROUSSEAU.

Il est prononcé à l'encontre de MM. Didier VATTAIRE et Daniel BERRY l'injonction suivante :

- Preuve du reversement par M. Didier VATTAIRE de la somme de 44 371.46 F. et par M. Daniel BERRY de la somme de 66 610.37 F, correspondant aux indemnités de fonctions des adjoints indûment payées pour la période juin 1995 à avril 1998.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.20.

**Les personnes désireuses de s'informer sur l'Euro et son maniement sont invitées à participer à une réunion le:**

**Lundi 25 Juin de 14h à 16h à la petite salle des fêtes.**

**Cette réunion organisée par l'institut national des retraites actives est ouverte à tous. Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie assure le suivi de cette action sous le contrôle de la Trésorerie Générale. Madame Juliette Novaro, de Chailley, spécialement formée, assurera cette formation.**

# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Elles font vivre notre commune et contribuent à la rendre agréable, voici la liste de nos associations et le nom de leur responsable:

Club de l'Amitié	Éliane Corgeron
Le Créanton	Marie France Debeuve
les Amis du Patrimoine et du site de Turny	Gisèle Corgeron
Moto club de Turny	Dominique Dubois
Les Chasseurs	Marc Viaut
Les Pompiers	Jean François Bouzonie/Alain Fromont
Le Tennis club	Philippe Pescheux
La Compagnie du Parapluie	Daniel Guillemain

## L'AFR du CRÉANTON

Ce sont diverses activités :

### 1) PLAYTIME: action ludique pour l'apprentissage de l'anglais

Pour tous les jeunes enfants de 5 à 11 ans, encadrés par madame Lynne Petit. Ces enfants font tous les mercredis leur première approche ludique de la langue anglaise et, pour éviter de travailler en parallèle avec le monde scolaire, l'association a donné à ce projet son aspect « connaissance par le jeu ».

Pour d'autres renseignements:

Lynne Petit au 03.86.35.16.78

### 2) Action familiale : 2 bourses à TOUT dans l'année à la salle des fêtes de Turny :

- la première quinzaine d'avril
- la première quinzaine d'octobre (soit du jeudi 11 octobre au samedi 13 octobre 2001)

Dépôt gratuit

Pour tout renseignement :

Marie-Claude Fray au 03.86.35.28.59

### 3) Action d'insertion : service de repassage aux particuliers

<u>Tarif mensuel des panières:</u>	4 panières 200F
	3 panières 160F
	2 panières 120F
	1 panière 70F

Pour tout renseignement :

Marie-France Debeuve au 03.86.35.09.91

Marie-Claude Fray au 03.86.35.28.59

### 4) Rencontre amicale avec une soirée annuelle

## TENNIS

Depuis Août 1988 un court de Tennis est ouvert aux joueurs à Turny. Afin de mieux connaître le fonctionnement du club, nous vous invitons à participer à une réunion le :

**Samedi 30 juin 2001 à 10 h, salle du conseil.**

A l'issue de cette réunion, un bureau sera constitué afin de gérer au mieux le club de Tennis de Turny.

Le trésorier : Philippe Pescheux

La commission des fêtes et de la vie associative

## Le Club de l'Amitié

Le club est composé de 40 adhérents. Sa principale activité consiste à se retrouver le mardi après midi pour divers jeux et autres activités.

**Pour le 14 Juillet, nous vous proposerons à la salle des fêtes notre vente d'enveloppes et de travaux divers.**

Pour les personnes intéressées, le club propose des randonnées pédestres pour tous les âges.

Pour tout renseignement, mettez vous en rapport avec :  
Madame Éliane Corgeron (présidente) au 03.86.35.00.97

Monsieur Daniel Royer au 03.86.35.12.97

Monsieur André Sautereau au 03.86.35.23.62

## Le MOTO CLUB

Pour la saison 2000-2001 le moto club de Turny compte 34 licenciés.

Voici quelques classements :

-en catégorie 250/500 Espoir :

**Benoît Godin, leader du championnat** après 5 courses avec une 250 Honda,

-en catégorie 125 Débutant : **Christophe Moussy, 6<sup>ème</sup>** après 5 courses avec une 125 Honda,

-en catégorie 250/500 Notoriété : **Jérôme Paris, 13<sup>ème</sup>** après 5 courses avec une 520 KTM 4 temps.

Le reste des pilotes se situe en milieu de classement, sur une moyenne de 40 pilotes par catégorie.

Le Moto club de Turny se fait une belle notoriété au sein du championnat départemental UFOLEP.

Nous avons de plus en plus de pilotes extérieurs qui viennent s'entraîner sur le circuit de La Pincette et aussi de nombreux visiteurs.

**Le Moto club de Turny organise la 8<sup>ème</sup> manche du championnat de l'Yonne UFOLEP le 12 AOÛT 2001.**

## L'Aide à Domicile en Milieu Rural

(A.D.M.R.)

Notre commune fait partie de l'association de Chailley qui comprend "Beugnon ; Chailley ; Lasson ; Neuvy-Sautour ; Sormery ; Soumaintrain ; Turny ; Venizy ».

Madame Louise Rémy (Chailley : tél. 03 86 56 24 10) est la présidente de l'association composée de bénévoles.

L'A.D.M.R. est l'employeur des aides-ménagères à domicile, celles-ci peuvent intervenir :

- chez une personne âgée,
- dans une famille avec de jeunes enfants,
- dans une famille avec une personne handicapée.

Un dossier de prise en charge est établi selon les barèmes déterminés en fonction de vos ressources.

Nous formons une équipe pour le bien-être de chacun au mieux de nos possibilités, en respectant la qualité du service.

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous adresser à :

-Louise Royer : 03 86 35 12 97

- Simone Hugot : 03 86 35 14 95

- Suzanne Capy : 03 86 43 72 22 nous a rejointes pour nous apporter son aide.

L'association locale possède aussi un service de Soins Infirmiers des Aides à Domicile (S.I.A.D.) permettant aux personnes ayant besoin de soins à domicile et d'aide à la toilette de pouvoir rester dans leur milieu familial.

Ce service est assuré par des aides soignantes, aidées si nécessaire par une infirmière libérale.

Il est dirigé par notre infirmière coordinatrice :

Madame France Poignard  
6 bis, rue des Capucins  
Saint-Florentin

tél : 03 86 43 43 84

Louise et Simone sont membres au conseil d'administration du S.I.A.D. pour les personnes âgées des secteurs de Chailley et Saint-Florentin.

« FILIEN »

Un service de télé-alarme existe pour personnes en cas de problèmes : chute, malaise, besoin de sécurité.

Comment cela fonctionne ? C'est très simple : vous portez un médaillon autour du cou, ainsi, en cas d'urgence, il n'est pas nécessaire de décrocher le téléphone. Il vous suffit d'appuyer sur le médaillon et vous êtes en contact avec une opératrice qui saura vous écouter, apporter l'aide dont vous avez besoin, alerter tout de suite un voisin de votre choix, un médecin ou les services de secours en cas de nécessité.

Actuellement deux personnes de Turny bénéficient de ce service.

Besoin de renseignements ?

Louissette Royer et Simone Hugot peuvent bien sûr apporter des réponses aux questions que vous vous posez, mais aussi madame Elisabeth Pierron (tél : 03 86 43 70 80) qui en assure l'installation.

Monsieur Jean-Michel Martineau va la seconder (tél : 03 86 56 33 98, portable : 06 86 54 94 68)

# KERMESSE

Samedi 23 Juin

A PARTIR DE 16H00 A  
L'ÉCOLE MATERNELLE

BILLETS 10F - TOUS GAGNANTS

nombreux lots:

- 1 RADIO K7  
- 1 RÉPONSEUR  
- 1 SERVICE À  
- 1 TABLETTE

- 1 salon de  
- 1 jardin  
- 1 CAFETIÈRE  
- etc ...

# TURNY À LA RECHERCHE DE SON PASSÉ

Benoni Duranton (1816-1886), habitant de Turny, signale dans son article sur le village (dans l'annuaire de l'Yonne de 1854) que lors d'une transaction au sujet des bois, sur 58 comparans, 47 savaient signer, ceci en 1642. Cela laisse supposer que Turny avait déjà un Maître et une maison d'école. Évidemment, il n'y a pas de preuves.

Modestement, à partir de documents réels, nous nous proposons de relater « La vie scolaire à Turny » depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Commençons par le point haut: 299m, **Le Fays**, qui semble bien tirer son nom de son voisinage avec la forêt et du hêtre ou fayard, ou encore faillite. Le nom se prononce en deux syllabes « Fai-i », Fai pouvant provenir de faîne (fruit du hêtre).

Vers 1880, on sait qu'une école existait en bordure de la route à l'emplacement de l'abri-bus actuel. Une quarantaine d'enfants venus du Saudurand et du Fays la fréquentait alors. Le 4 décembre 1910, le conseil municipal de Turny, sous la présidence de monsieur Émile Pescheux, maire, décide de sa démolition. « *Le conseil considérant que l'école mixte du Fays est établie depuis la rentrée dans des nouveaux bâtiments récemment construits, que l'ancienne école construite en dehors de l'alignement, sur le chemin de grande communication n°220 est une entrave pour la circulation, qu'il serait urgent de faire démolir ce vieux bâtiment qui n'est d'aucune utilité pour la commune* » demande au préfet de bien vouloir accorder à la commune l'autorisation de faire démolir le bâtiment de l'ancienne école du Fays. Le 7 février 1911, l'autorisation est délivrée et deux maçons du pays estiment à 300F la recette possible à retirer de la vente des matériaux et à 198,25F les frais relatifs à cette démolition. Le 12 mars 1911 « *en la salle de la mairie, est procédé à la vente aux enchères par adjudication publique*

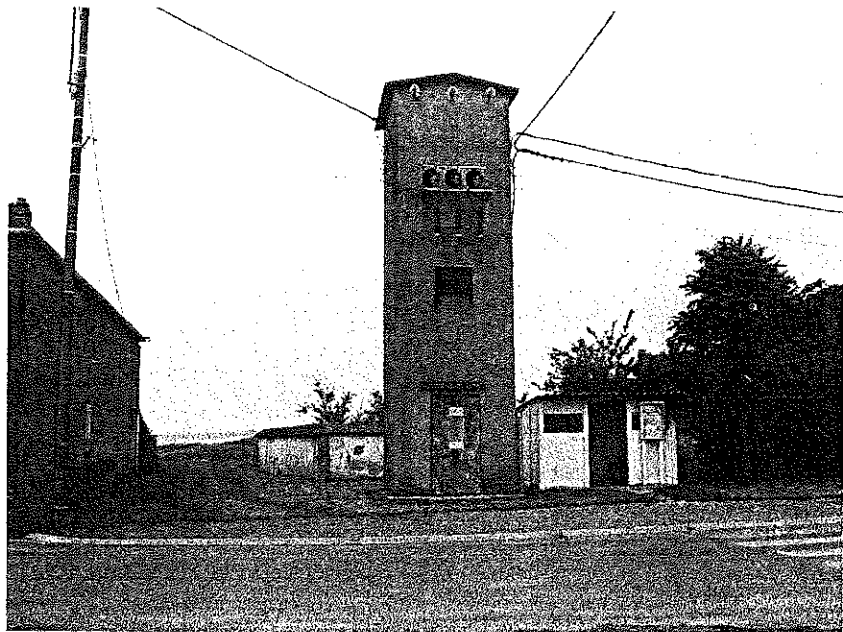
*de la démolition de l'ancienne maison d'école du hameau du Fays. Mise à prix 100F, enchères de 5F minimum. L'adjudicataire devra dans le délai d'un an à partir de ce jour :*

*I. démolir l'ancienne maison d'école et ses dépendances,*

*II. faire la vidange des fosses d'aisances et procéder à leur remplissage,*

*III. procéder au remplissage de la citerne,*

*IV. débarasser complètement le sol de tous les matériaux provenant de la démolition et niveler le terrain sur un même plan horizontal que le chemin de grande communication n°220 bordant la construction ».*



L'emplacement de l'ancienne école détruite en 1911...  
... mais y a-t-on gagné au change?

Après plusieurs enchères successives, la démolition fut adjugée à un maçon de La Rue-Chèvre pour quatre cents francs. Ainsi finit la 1<sup>ère</sup> école du Fays dont on trouve des traces écrites. Mais dès 1905 le conseil municipal travaillait à l'aménagement de l'école dont la vente par la commune fut décidée le 24 septembre 1966, mais, c'est une autre histoire...

Merci à Benoni Duranton et Basile Nivelet qui surent, de leur temps, écrire sur la vie de Turny.  
Gisèle Corgeron